

ccinfo

N° 292
OCTOBRE
NOVEMBRE
2022

LE MAGAZINE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

DISPENSÉ DE TIMBRAGE
Chambre de commerce et d'industrie
de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun,
BP M3, 98849 Nouméa Cedex



DOSSIER

L'économie sociale et solidaire révolutionne
notre façon de penser l'économie

ACTIONS DE LA CCI

Prenez le virage
du développement durable

ÉCONOMIE

La médiation : et pourquoi pas ?

cci
@ NOUVELLE-CALÉDONIE
WWW.CCI.NC



Adhérez maintenant pour faire entendre votre voix !

1 500
entrepreneurs
adhérents

informer

10
permanent(e)s
spécialisé(e)s
au service des
entrepreneurs

80
mandataires
adhérents occupant
75 instances
socio-économiques

25
syndicats
professionnels
sectoriels

+90%
des adhérents
gèrent des
PME et TPE

fédérer

aider

**ENTRE CHEFS D'ENTREPRISE,
SOYONS PLUS SOLIDAIRES
POUR NOUS DÉFENDRE
ET NOUS FAIRE ENTENDRE.**

Ne relevez pas seuls les changements
socio-économiques à venir !
ENSEMBLE, portons un modèle
d'entrepreneuriat calédonien et
de croissance responsable pour tous.

Bénéficiez de **représentations engagées, de ressources, d'informations-clés, de conseils et de partages d'expériences** portés par des chefs d'entreprise qui œuvrent au quotidien pour les entreprises calédoniennes.

Rapprochons-nous pour que la Nouvelle-Calédonie garde l'esprit libre d'entreprendre !

➔ www.medef.nc/demande-adhesion

Plus d'informations :

@ medefnc@medef.nc ☎ 27 35 25 ➔ www.medef.nc

Mouvement
des **Entreprises**
de Nouvelle-Calédonie 

AGIR ENSEMBLE POUR UNE CROISSANCE RESPONSABLE



ÉDITO

La CCI s'est penchée sur l'économie sociale et solidaire, en voie d'être légiférée localement. Déjà bien implantée en Nouvelle-Calédonie et forte de nombreux exemples de réussite, l'ESS a besoin d'un cadre règlementaire pour que les structures existantes se pérennisent, pour encourager plus d'entreprises et pour apporter les moyens qui permettront qu'elles se développent. Cette façon de mener des activités, qui vise au-delà des bénéfices, intègre une finalité sociale qui tient à cœur à la Chambre, comme au collectif NC ÉCO. Les acteurs économiques sont toujours très actifs pour porter un projet de société qui réponde aux enjeux économiques, écologiques, et de cohésion sociale. Ils ont présenté à Paris le deuxième volet de leurs travaux pour l'inclusion de tous les Calédoniens, une fiscalité plus incitatrice que redistributive et une administration plus performante. Quand tout notre modèle économique, écologique et sociétal tremble sur ses bases... c'est le signe que le moment est le bon pour enclencher une vraie transition.

« *L'esprit pionnier* » que la CCI encourage n'est rien d'autre que les enseignements d'un long héritage entrepreneurial – à l'instar de la saga Ballande, qu'on vous raconte en page 19 – mêlé à l'audace de rêver grand pour l'avenir. Réseaux d'entreprises pour être plus forts ensemble, nouvelles formations Executive pour les cadres et dirigeants, développement de la Tech, médiation pour gérer les conflits autrement, cybersécurité, sobriété énergétique, attractivité des Talents... Découvrez dans votre *CCI Info*, comme à chaque édition, les thèmes d'actualité qui intéressent l'entreprise. Et de l'inspiration, à travers des créations d'entreprise qui font peut-être moins de bruit, mais qui prouvent qu'à cœur vaillant rien d'impossible... Bonne lecture !

David Guyenne,
Président de la CCI-NC

CCIinfo SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- 4 À la une**
- 4** Finale de « *Qui veut être mon business angel ?* ». Rentrée 2023 de l'EGC Pacifique Sud. Nouveau : le réseau Alumni des écoles CCI. « *Revivre en NC* », un parcours pilote pour l'insertion des talents calédoniens.

Actions de la CCI

- 5** Prenez le virage du développement durable.
- 6** NC ÉCO porte des solutions pour s'assumer économiquement.
- 7** La réduction des émissions carbone de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta à nouveau certifiée.

Focus entrepreneur

- 8** Sabrina Couiemoin : montrer que Kouaoua ne se limite pas à la mine.
- 10** L'actualité des entrepreneurs

DÉCRYPTAGES

Pacifique

- 14** Un contrat de relance pour le tourisme international.

Innovation

- 16** Les femmes et la tech, un duo qui a de l'avenir.

Portrait

- 19** Ballande, pionnier de l'entrepreneuriat calédonien.

Dossier

- 20** L'économie sociale et solidaire révolutionne notre façon de penser l'économie.

Économie

- 26** La médiation : et pourquoi pas ?

Environnement

- 28** Réseaux d'entreprises : une démarche durable.

Numérique

- 30** Cybersécurité : un mois pour avoir le dé clic.

Tourisme

- 32** Sud Tourisme : une nouvelle dynamique pour les acteurs du secteur.

INFOS PRATIQUES

Formation

- 35** Le leadership au cœur d'un séminaire.

Fiche pratique

- 36** Déplafonnement de l'assiette de cotisation au RUAMM : la nouvelle loi du pays décryptée.

Comment j'ai réussi à...

- 37** Me reconvertir dans l'élagage des cocotiers.
- 38** Chiffres et échéances



Le *CCI Info* est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun, BP M3, 98849 Nouméa Cedex, tél. : 24 31 00, com@cci.nc - Site Internet : www.cci.nc - Directeur de publication : David Guyenne - Comité de rédaction : Sidonie Ganatchian et Christine Lalande - Rédaction : Séverine Aguilar, Virginie Grizon, Sylvie Nadin, Marianne Page, Lionel Sabot, Christine Lalande - Coordination rédaction : Marianne Page et Christine Lalande - Photos : Noémie Dutertre, Bruno Favre, Marianne Page - Photo de couverture : © Noémie Dutertre - Réalisation : Concept - Régie publicitaire : Rezo, tél. : 28 63 01 - Responsable publicité : Yann Milin, tél. : 77 19 72 - Impression : Artypo Tirage : 10 000 exemplaires - Le *CCI Info* est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse du directeur de publication.



À la Une

Venez assister à la finale de « Qui veut être mon business angel ? »



Entrepreneurs, venez assister aux pitches finaux de l'opération « Qui veut être mon business angel ? » le mercredi 26 octobre à partir de 13 h 30, à l'auditorium de la CCI. Ce sera l'occasion d'assister à la présentation de leur projet par les candidats sélectionnés pour la finale et d'entendre les questionnements des investisseurs potentiels

qui vont – ou pas - les soutenir : à quels détails ces entrepreneurs expérimentés seront-ils attentifs ? Un grand moment d'entrepreneuriat attend les candidats, face à la réalité de devoir décrocher des financements pour concrétiser leur projet. C'est cette dernière étape, souvent bloquante, à laquelle la CCI a voulu apporter une solution en proposant cette opération unique en Nouvelle-Calédonie.

Entrée libre, sur inscription (places limitées) :

www.cci.nc/agenda/qui-veut-etre-mon-business-angel

Rentrée de l'EGC 2023 : plus que quelques jours pour candidater

Les futurs bacheliers désireux d'intégrer l'École de gestion et de commerce Pacifique Sud à la rentrée 2023, ont jusqu'au 25 octobre pour candidater via la plateforme Parcoursup. Les oraux d'admission se dérouleront mi-novembre, à noter que l'admission définitive sera conditionnée par l'obtention du BAC. Une voie parallèle d'admission existe aussi pour les titulaires d'un BAC+2, qui peuvent intégrer la 2^e ou la 3^e année directement, avec des épreuves spécifiques en plus du dépôt de leur candidature auprès du secrétariat de l'EGC.

Plus d'informations sur

www.egc.cci.nc



Anciens étudiants de la CCI : rejoignez le réseau ALUMNI

La CCI entreprend de reprendre contact avec tous les anciens étudiants de ses écoles, EGC et CFA, pour les intégrer à son réseau ALUMNI. 4 500 personnes ont reçu un diplôme des écoles CCI depuis 1987 : une très importante communauté, qui en se regroupant pourra être plus solidaire, bénéficier d'événements fédérateurs et d'un accompagnement dédié, inspirer la nouvelle génération et avoir accès à des opportunités professionnelles. **Les Alumni qui n'auraient pas encore été contactés par la CCI, sont invités à se manifester au : 24 34 54.**



« Re-vivre en NC » : un parcours pilote pour l'insertion de 30 talents calédoniens

L'association Talents calédoniens, lauréate de l'appel à projet national « Jeunesse Outre-mer » du Ministère des Outre-mer, mène jusqu'au 6 novembre 2022 une campagne de recrutement visant à faire bénéficier 30 jeunes calédoniens de moins de 30 ans (vivant en Métropole, sur le retour au pays ou revenus depuis moins d'un an), d'un parcours d'accompagnement à l'insertion professionnelle sur 6 mois, à compter de février 2023.

Les candidats doivent s'inscrire en ligne sur le site de la CCI :

www.cci.nc

L'emploi.NC diffuse gratuitement les annonces d'entreprises à la recherche d'un alternant, d'un stagiaire ou d'un job d'été

Pour faciliter la vie des entreprises, le site internet emploi.nc diffusera dorénavant gratuitement, les annonces d'entreprises à la recherche d'un alternant, d'un stagiaire, d'un « job d'été ».

Les chefs d'entreprises sont invités à envoyer leurs annonces par mail à annonces.emploi@melchior.nc, ou à contacter le 41 38 22.





Actions de la CCI

SOYONS TOUS ACTEURS DE L'ÉCONOMIE... D'ÉNERGIE

Chefs d'entreprise, entrepreneurs, la CCI vous accompagne pour mettre en place des actions de sobriété énergétique. Pour en savoir plus sur les enjeux environnementaux, mieux piloter votre transition écologique et énergétique, et initier une démarche RSE : pensez au dispositif « Cap Durable ».

La Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie vous invite à la sobriété énergétique. Une consommation d'électricité plus raisonnée est, pour l'entreprise, synonyme de réduction des coûts et d'une moindre empreinte environnementale. Pour faciliter cette situation, adoptez les bons réflexes au quotidien dans vos déplacements, la gestion de l'éclairage de vos locaux, la climatisation, l'informatique et même l'organisation du travail... De petits changements peuvent faire une grande différence ! La CCI propose

aux entreprises plusieurs niveaux de sensibilisation à la gestion de l'énergie, de l'autodiagnostic en ligne à la mise en place d'un accompagnement personnalisé. Une visite énergie, sur site, peut aussi être réalisée gratuitement par un conseiller CCI, pour vous permettre de dresser un bilan de votre situation énergétique. Une fois votre profil énergétique établi, un plan d'action et un outil de suivi pourront être mis en place pour mesurer les progrès. Votre conseiller vous accompagnera également pendant un an, dans la mise en œuvre de vos actions vers plus de sobriété énergétique.

Être plus « vert » d'accord, mais comment ?

Le dispositif Cap Durable de la CCI vous propose différents volets d'action, pour amorcer, pérenniser, ou accélérer votre transition énergétique. Dans chacun de ces volets sont proposés des ateliers ou évènements gratuits, l'accompagnement d'un conseiller, des formations dédiées et une boîte à outils. Économie circulaire, gestion des déchets, réemploi, chartes et labels environnementaux, formations spécifiques : Il existe des actions adaptées à chaque activité, à chaque niveau de maturité environnementale, qui conjuguées à l'accompagnement de la CCI pour vous guider et conseiller, seront efficaces. À la fois pour la planète, et pour votre performance économique ! En participant à un réseau d'échanges entre professionnels (le club RSE), en mutualisant les ressources (sur la plateforme numérique Circuitpro.nc), en rejoignant le réseau des commerces écoresponsables, les associations des zones d'activités, en participant aux ateliers économie circulaire, en se formant et en formant leurs équipes... Les entrepreneurs peuvent très facilement accélérer leur démarche de développement durable.

Pour vous informer et agir, contactez votre conseiller environnement : environnement@cci.nc / 24 31 00.

www.cci.nc/entreprendre/agir-pour-le-developpement-durable





Actions de la CCI

NC ÉCO PORTE DES SOLUTIONS POUR S'ASSUMER ÉCONOMIQUEMENT

Début septembre, une mission NC ÉCO était à Paris pour présenter aux institutions nationales son deuxième rapport économique qui a approfondi trois thématiques - l'efficiency institutionnelle, la réduction des inégalités et l'amélioration du système fiscal.



La mission NC ÉCO a rencontré Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale.

NC ÉCO avait été reçue une première fois à Paris en juin 2021, pour porter son projet économique et sociétal auprès des institutions nationales. Ces travaux avaient trouvé écho auprès des personnalités politiques rencontrées au Sénat, à l'Élysée, à Matignon, aux ministres des Outre-mer et de l'économie... qui avaient souligné la pertinence de l'analyse réalisée par le collectif NC ÉCO, et l'a encouragé à approfondir certains thèmes prioritaires – validant par là-même que les leviers étudiés depuis deux ans par les acteurs économiques sont effectivement, unanimement, considérés comme déterminants dans la trajectoire du pays. Le collectif a présenté cette fois sa vision de la façon dont les institutions calédoniennes peuvent aider le développement des secteurs économiques d'avenir, tout en répondant aux enjeux climatiques et d'inclusion de tous les Calédoniens. « Cette mission était une opportunité pour la société civile de continuer d'être présente dans le débat économique et sociétal, résume David Guyenne, président de la CCI, et de faire en sorte que ses préoccupations soient incluses aux discussions qui se tiendront à l'occasion de la réunion des Partenaires (ex-Signataires) ». La CCI, l'un des membres fondateurs de NC ÉCO, est invitée avec l'ensemble des Chambres consulaires à participer le 28 octobre à cette prochaine grande séquence politique – et désormais aussi économique et sociétale, en prenant le nom de « Convention » - sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

« Présenter le modèle que les Calédoniens espèrent pour les trente prochaines années »

Réussissant à nourrir un dialogue productif entre élus représentatifs et société civile engagée, le collectif NC ÉCO est satisfait de pouvoir défendre « le modèle que les Calédoniens et les entreprises espèrent pour les trente prochaines années », poursuit David Guyenne. Parallèlement à l'objectif qu'il poursuit de s'assurer que les enjeux calédoniens sont compris, et que ses propositions seront prises en compte dans les discussions sur l'avenir institutionnel, le collectif poursuit au niveau local son travail pour faire connaître ses idées, auprès des parties prenantes et du grand public. Le triptyque présenté, efficacité institutionnelle/réduction des inégalités/amélioration du système fiscal, est de l'avis du collectif de nature à enclencher le cercle vertueux qui seul permettra d'installer une prospérité durable en Nouvelle-Calédonie, à la peine pour financer son service public, sa protection sociale, et assumer économiquement ses compétences transférées. L'intégralité des travaux et l'actualité du collectif NC ÉCO peuvent être consultés à tout moment sur le site internet de la CCI (www.cci.nc) et la page Facebook du groupement d'acteurs économiques (@[nceco.nouvellecaledonie](https://www.facebook.com/nceco.nouvellecaledonie)).



LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS CARBONE DE L'AÉROPORT DE NOUMÉA-LA TONTOUTA À NOUVEAU CERTIFIÉE

Après deux années de crise sanitaire qui ont particulièrement impacté l'aéroport, marquées par un plan d'économie et une réduction drastique des moyens, et dans la phase de reprise du trafic très complexe qui a suivi, les équipes ont malgré tout réussi à maintenir la certification Airport Carbon Accreditation niveau 2 obtenue en 2019. Cette accréditation s'inscrit pleinement dans la politique environnementale ambitieuse de la CCI, enclenchée depuis plusieurs années.



En août, l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta a été reconduit ACA niveau 2. L'Airport Carbon Accreditation est le seul programme international reconnu pour la gestion des émissions carbone des aéroports. Il évalue de manière indépendante et reconnaît les efforts entrepris pour gérer et réduire les émissions de carbone

à travers 4 niveaux de certification : la cartographie, la réduction, l'optimisation et la neutralité. La plateforme de Nouméa-La Tontouta a décroché le niveau 1 de certification en 2018, puis le niveau 2 en janvier 2019 (reconduit ensuite en 2020 et 2021). Entre 2016 et 2019, l'aéroport s'était fixé un objectif de réduction des émissions de GES par passager de 13 %. Objectif dépassé, puisqu'en 2019 déjà la baisse atteignait 18 %. L'ACA est une illustration des efforts menés par la CCI dans le cadre d'une politique environnementale ambitieuse en faveur du développement durable.

Un engagement volontaire

En 2017, la plateforme avait mis en œuvre le premier plan de déplacement interentreprises de Nouvelle-Calédonie, afin d'encourager le co-voiturage et l'électromobilité. L'année suivante, la CCI a déployé à l'aéroport de Nouméa-La Tontouta un plan d'optimisation de la gestion des déchets, au-

près des usagers professionnels de la plateforme puis dans l'aérogare. Plus récemment, cet engagement visant à faire de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta une plateforme écoresponsable et innovante, a été renforcé par la mise en service de la plus grande centrale photovoltaïque sur ombrières du territoire : Hélios, en mars 2022.

La CCI, en mettant en œuvre un plan de management carbone à l'aéroport, avait l'objectif de diminuer ses émissions carbone mais aussi d'être exemplaire auprès des passagers et des usagers de la plateforme, et de rayonner dans la région. Avec la certification ACA de niveau 2, l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta figure en effet parmi les 19 aéroports certifiés « Réduction » de l'Asie-Pacifique. Le programme ACA relève d'une démarche volontaire : les équipes de Nouméa-La Tontouta en sont d'autant plus méritantes, dans un contexte économique et sanitaire qui a été compliqué. Le renouvellement du niveau 2 confirme l'aéroport de Nouméa-La Tontouta dans les meilleurs standards internationaux et dans un engagement de long terme en faveur du développement durable.

www.aeroports.cci.nc/fr/tontouta

[AéroportNoumeaLaTontouta](#)

www.linkedin.com/company/aeroport-de-noumea-la-tontouta/



Focus entrepreneur

SABRINA COUIEMOIN MONTRER QUE KOUAOUA NE SE LIMITE PAS À LA MINE



Habitante de la tribu de Méchin, près de Kouaoua, Sabrina Couiemoin est partie étudier la gestion en Métropole avant d'être embauchée au centre de formation de Poro. Puis, en début d'année, elle s'est lancée dans l'accueil en tribu avec l'objectif de développer le tourisme dans cette commune minière.

C'est d'abord pour des raisons familiales, en devenant mère, que Sabrina Couiemoin s'est installée à Méchin, sa tribu par alliance, située à 29 km du village de Kouaoua. Toutefois, le parcours de cette quadragénaire, qui ne manque pas de courage ni d'ambition, se démarque de celui des autres mamans de la tribu. En 2005, avec un Bac économique et social en poche, elle décide de voler vers d'autres horizons et se rend à Toulouse pour obtenir un BTS Assistante de gestion. « À mon retour, j'ai trouvé du travail à l'internat de Koné où j'ai exercé des fonctions dans l'enseignement pendant deux ans, confie-t-elle. Pour me rapprocher de Kouaoua, j'ai ensuite accepté un poste d'assistante de gestion à Poro, au centre de formation de la SLN, spécialisé dans les métiers de la mine. »

Une entreprise en tribu

Sa voie professionnelle, toute tracée, aurait pu s'arrêter là. Or, en 2017, forte de son expérience,

Sabrina prend le risque de se lancer dans l'entrepreneuriat. Elle propose d'abord ses services pour effectuer le suivi de gestion d'entreprises basées sur la côte Est. Mais déjà, Sabrina a d'autres projets en tête. « Je souhaitais développer ma tribu et montrer ses atouts touristiques. Surtout, je voulais que les Calédoniens puissent voir Kouaoua autrement que par la mine », précise-t-elle.

Développer le tourisme

Elle décide alors de s'orienter vers le tourisme en montant, dans sa propre tribu, une structure d'accueil qu'elle baptise « Chez D'lianne ». « J'ai deux employées pour m'assister, poursuit-elle, et une troisième rémunérée en chèque emploi-service. »

Nichée dans un cadre verdoyant, entre rivière et montagnes, Méchin ne manque pas d'atouts pour attirer les visiteurs. D'autant que Kouaoua est une commune méconnue et boudée par les touristes, compte tenu du manque criant de structures

d'accueil. « Pour les faire venir, on peut organiser des activités comme les promenades pédestres mais aussi équestres, ou encore la pêche à la crevette de creek et l'observation des roussettes dans leur habitat naturel », précise Sabrina. Créée en novembre 2021, son entreprise a ouvert ses portes en février dernier. Entre ces deux dates, elle n'a pas chômé : « J'ai aménagé deux chambres pour accueillir des familles, un camping et je propose des repas à base de produits du terroir. » Petit à petit, en cheffe d'entreprise motivée, elle a réussi à fédérer toute la tribu autour de son projet auquel « chacun participe à sa façon ».

Chez D'lianne
Tribu de Méchin, Kouaoua
Tél. : 92 43 08

axiome

Bac de rétention et absorbant



Equipement de Protection Individuelle



Poubelles et cageots plastique



Tapis caoutchouc et joints



Excellente aptitude au collage

axiome

Tél. 27 27 69

Commercial : 76 11 54

axiome@axiome.nc | www.axiome.nc

4 Rue Fulton - Ducos - Nouméa

Du lundi au vendredi 7 h à 12 h et 13 h à 17 h le samedi de 8 h à 11 h

-20%*
À VIE

DU 1^{er} SEPTEMBRE
AU 30 NOVEMBRE

SUR TOUS NOUVEAUX CONTRATS
ASSURANCE DU PARTICULIER



**NOUS SOMMES LÀ
POUR VOUS**

N'attendez plus, **contactez** votre agence

GENERALI PACIFIQUE NC

Immeuble Aloha 1 rue Charles Peguy, Nouméa
Tél. 27 33 63 - Mail : generali@generali.nc
RCS Nouméa 893448 - SIRET : 893448 001 - N°C IC : 92179214

GENERALI KONÉ

RT 1 Lot n°20 de Jardin - r Lapita
Tél. 42 84 80
Mail : gpnc.kone@generali.nc

CAP ASSURANCES

30 r. Baie des Dames - Ducos le Centre, Nouméa
Tél. 28 77 05 - Mail : cap@capassur.nc
RCS Nouméa 820757 - SIRET : 0280757 001 - N°C IC : 92179214

ASSURCAL

15 r. de L'Anse-Vato, Nouméa
Tél. 27 63 56 - Mail : assurcal.lard@fina.nc
RCS Nouméa 558112 - SIRET : 0238112 001 - N°C IC : 92179214



* Voir conditions en agence



L'actualité des entrepreneurs



ELVYS GOUROU
Yelden Empowerment
Koné

Repenser la culture

Depuis février, Elvys Gourou a créé Yelden Empowerment : « *Je souhaitais proposer une alternative privée dans le secteur socio-culturel* ». Reposant sur les concepts d'économie sociale et solidaire, d'émulation et de travail en réseau, l'entreprise propose des prestations d'ingénierie et de coordination de projet. « *Nous accompagnons des structures privées, publiques ou associatives, sur leurs projets et objectifs de performance, de gestion ou de déploiement, en proposant de changer de paradigme et de partir des attentes de la population* », détaille l'entrepreneur. Afin d'échanger sur cette nouvelle aventure avec d'autres entrepreneurs, au-delà du secteur culturel, Elvys Gourou a participé au programme « *Hello les créateurs* » de la CCI.

Tél. : 91 23 32 - gourouelvys@gmail.com



VINCENT MÉNARD
Énergie solaire NC
Dumbéa

Investir dans l'énergie solaire

Après 15 ans dans l'ingénierie métallurgique, Vincent Ménard est revenu à ses premières amours, les énergies renouvelables. Après avoir créé la société Industrium, il a racheté Énergie Solaire NC en janvier dernier. Spécialiste depuis 2009 de l'installation d'équipements photovoltaïques, batteries solaires et bornes de recharge pour véhicules électriques, il y voit une véritable opportunité pour les chefs d'entreprise. Ils ont, selon lui, « *tout intérêt à valoriser leur toiture en installant des panneaux solaires car les rendements financiers sont garantis et imbattables. Surtout s'ils rechargent des véhicules électriques au solaire, c'est plus de 10 fois moins cher ! Mieux vaut ne pas différer ses investissements, tant que l'environnement fiscal et réglementaire est favorable* », avise-t-il.

Tél. : 43 67 66 - v.menard@energiesolaire.nc
320, rte des géomètres pionniers (ZAC Panda)

www.energiesolaire.nc

[ÉNERGIE SOLAIRE NC](#)

[ÉNERGIE SOLAIRE NC](#)

Olétee, les tee-shirts 100 % calédoniens

Arrivée à Koné il y a cinq ans, Laurence Tarpinian ouvre une mercerie, les Tissus du Nord, avant de monter récemment une filière de création de tee-shirts. La crise sanitaire la pousse à se doter d'une imprimante thermique afin de pallier aux difficultés d'approvisionnement. Elle importe des rouleaux de tissu blanc en coton ou polyester afin d'y imprimer divers motifs. Des entreprises se rapprochent d'elle pour apposer leur logo sur des tee-shirts. Elle investit donc dans deux machines à jet d'encre pour l'impression numérique. « *Mais les tee-shirts importés étaient de mauvaise qualité* », déplore-t-elle. Elle rebondit immédiatement et fait appel à des couturières patentées pour en confectionner à partir de ses tissus. La marque Olétee est déposée.

Tél. : 71 28 89 - lestissusdunord@yahoo.com



LAURENCE TARPINIAN
Olétee
Koné



NICOLAS FRICK

Optim

Nouméa

Des solutions pour optimiser la sécurité et la formation

La société Optim met à la disposition des entreprises des solutions informatiques innovantes pour faciliter leurs démarches en matière de formation et de sécurité. « En partenariat avec le spécialiste australien Safety Culture, nous proposons un outil numérique en français, appelé « edapp », pour

digitaliser, de manière ludique et interactive, la formation des salariés. Ils peuvent la consulter à tout moment, sur téléphone ou tablette, avec ou sans connexion Internet. Une autre application, « iAuditor », permet de dématérialiser tous vos documents de traçabilité en interne et ainsi faciliter les démarches de sécurité. En Nouvelle-Calédonie comme à Tahiti, les entreprises les utilisent au quotidien sur le terrain pour un gain de temps et d'efficacité », explique Nicolas Frick, le gérant.

Tél. : 74 97 50 - optim@optim.nc

ORLANDO GIBERNE

Manpower

Nouméa

La réalité virtuelle pour apprendre la sécurité routière

Une application de réalité virtuelle sur la conduite à risques des véhicules vient de s'ajouter à l'arsenal numérique de la société Manpower. Réalisée en partenariat avec la société 2J Process, elle permet des mises en situation très réalistes et didactiques. « C'est pour amener à une meilleure prise de conscience face aux risques

routiers que Manpower organise des actions de sensibilisation ou des animations, de courte durée et en petits groupes, dans les entreprises. Ce dispositif ludique agit sur les comportements pour ancrer les bons réflexes », explique Orlando Giberne, chargé de mission Hygiène et Sécurité chez Manpower. Cette application prévoit 7 scénarios à risques pour la conduite de véhicules, comme l'alcool ou la fatigue. La Nouvelle-Calédonie est particulièrement exposée au risque routier qui fait chaque année de nombreuses victimes.

Tél. : 25 01 50 - orlando.giberne@manpower.nc

JÉRÉMIE SYLVAN

Fitness Park

Nouméa

La culture du bien-être en entreprise

Le projet est original et il porte déjà ses fruits ! Il y a quelque mois, des employés de l'entreprise Fitness Park ont émis le souhait de cultiver une parcelle de terrain non occupée derrière la salle de sport de Ducos. La direction a accompagné ce projet en faisant venir de la terre et les premières graines. Les jardiniers de Fitness

Park viennent tout juste de récolter leurs premiers légumes et l'initiative a créé une nouvelle impulsion. « Ce projet a renforcé le lien social entre les employés du groupe et nous organisons à présent des petits déjeuners mensuels dans le jardin », se réjouit Jérémie Sylvan, cogérant de la société.

Tél. : 28 50 12 - accueil@fitnesspark.nc - jeremie@fitnesspark.nc

ÉLÉONORE MACHU

Authentic Communication

Nouméa

Du marketing plus humain

Après 8 années de communication et marketing dans de grandes entreprises, Éléonore Machu a raccroché son tablier de salariée pour se lancer vers une aventure porteuse de « plus de sens ». Ainsi, elle a lancé son agence Authentic Communication, en 2020, accompagnée par la CCI et Initiative NC. Depuis deux ans et demi, elle aide ses clients à améliorer leur visibilité

sur le digital : gestion de leurs réseaux sociaux, création de sites web, formation... Avec pour signature sa volonté de mettre « l'authenticité, l'écoute et le partage » au cœur de son métier. D'ailleurs, elle propose des ateliers à la CCI, anime le podcast « Petite Pousse » et offre un guide gratuit autour de la stratégie de com'.

Tél. : 91 90 91 - eleonore@authentic.nc



L'actualité des entrepreneurs



THIBAUT VIVIER

L'Univerre

Nouméa

Un caviste spécialisé en biodynamie et spiritueux

Après une formation de caviste en alternance, à la CCI de Vannes, Thibault Vivier a pris la direction de Perth, en Australie, puis il a fait ses armes commerciales dans des vinothèques du Caillou avant de se lancer dans l'entrepreneuriat. Le 1^{er} juin 2022, il a ouvert l'Univerre,

un espace de 100 m², avec déjà 400 références, consacré au vin mais aussi à la bière et aux spiritueux. « *Je compte développer les vins produits en biodynamie, non traités, et les spiritueux du monde ainsi que les cadeaux originaux* », précise-t-il. L'Univerre propose aussi des bières locales artisanales et un rayon sans alcool.

Tél. : 30 44 08 - contact@luniverre.nc

1 rue Bichat, Quartier-Latin

L'Univerre – Cave à vins vivants



MAURICETTE OUTI

Pi Tù Târâ Wâdé

Poindimié

Accompagner les TPE sur la côte Est

« *Mon crédo : aider les petits entrepreneurs de la côte Est* », explique Mauricette Outi. Gérante de Pi Tù Târâ Wâdé, à Poindimié, elle accompagne, depuis plus d'un an, les très petites entreprises en leur fournissant un service d'assistance administrative et de courtage en assurance. Basée à Poindimié, elle exerce son activité en télétravail et assure des permanences régulières dans différentes communes, de Ponérihouen à Hienghène, afin de rencontrer ses clients. « *Pour étoffer mon offre, je vais proposer prochainement à mes clients un suivi comptable en partenariat avec un comptable agréé de Nouméa* », prévoit-elle.

Tél. : 78 91 99 - contact@pitudawa.nc

Pi Tù Târâ Wâdé partisan du succès

Pi Tù Târâ Wâdé partisan du succès



GUILLAUME PAGÈS

Wara

Koné

Vos travaux, du diagnostic à la réalisation

En complément de son bureau d'études dans le bâtiment, Guillaume Pagès vient de créer Wara en cogérance. Cette nouvelle entité se positionne en tant qu'entreprise générale, pour mener des travaux tous corps d'état en bâtiment. « *Je souhaitais pouvoir proposer une offre globale, des études ou diagnostics à la réalisation des travaux* », précise-t-il, car Wara peut aussi bien intervenir sur des chantiers d'entretien et de rénovation que de constructions neuves. Pour créer puis développer son entreprise, Guillaume Pagès a été accompagné par la CCI et il a participé au petit-déjeuner « *Hello les créateurs* » organisé pour la première fois à Koné au mois d'août : « *cela permet d'échanger et de prendre part à la vie économique du Nord* », relève-t-il enthousiaste.

wara@wara.nc

wara@wara.nc



STÉPHANIE PALUMBO

Jurista Et Mediatio Conseil

Nouméa

Le droit, au service du dialogue

Stéphanie Palumbo, éprise depuis toujours de justice, a opté pour une reconversion dans le droit. Diplômée d'un master en droit privé et D.U. de Médiation, délivré par l'UNC, elle souhaite développer son activité de juriste en y associant la médiation : « *alternative au procès encadrée par un médiateur, elle s'adresse aux parties en conflit qui ont une vraie volonté de*

trouver ensemble une solution gagnant-gagnant ». Favorable au dialogue et au vivre ensemble, la Calédonienne souhaite ensuite développer son offre dans les trois provinces, autour de la médiation interculturelle. Elle participe au programme Pépite de l'UNC, dont la CCI est partenaire, « *une réelle opportunité, selon elle, d'accompagnement de la démarche entrepreneuriale* ».

Tél. : 76 00 84

juristamediatio@gmail.com

Vous créez une société ? Votre entreprise propose des nouveautés ?
Contactez-nous via com@cci.nc pour que nous relayions votre actualité dans ces pages.

**JEAN-MARC BRÉCARD****Mam Assistance Connectée**

Nouméa

Une assistance connectée pour les personnes vulnérables

En créant la SARL Mam Assistance connectée, en avril 2021, Jean-Marc Brécard mettait à la disposition des personnes vulnérables ou en convalescence un dispositif de sécurité permettant de détecter leurs chutes ou tout autre problème de santé afin de trans-

mettre instantanément ces données aux proches. « *Les médailles et les montres connectées sont nos produits phares. Ils sont simples d'utilisation et permettent la géolocalisation de la personne qui les porte. Celle-ci est ainsi autonome et peut se déplacer sur les zones couvertes par le réseau Mobilis* », précise-t-il. À partir de 6 900 F par mois, les personnes bénéficient d'un service de surveillance à distance 24h/24 et 7j/7, pour la tranquillité d'esprit de toute la famille.

Tél. : 74 49 49 - contact@mam.nc

Mam Assistance Connectée

**JOAKIM PONIA****Sports & Co**

Koné

Allier sport et alimentation

Joakim Ponia a créé Sports & Co il y a deux ans et le jeune homme ne chôme pas : en cuisine le matin, au service le midi, il gère l'administratif l'après-midi et enfle sa casquette de coach de CrossFit le soir. Installée à Baco, sa roulotte va bientôt évoluer en Foodcourt avec l'arrivée de deux autres enseignes, « *qui font elles aussi la part belle à des plats équilibrés, à base de*

produits frais et locaux » précise-t-il. En parallèle, Joakim Ponia poursuit son aventure entrepreneuriale : il prépare l'ouverture, avec plusieurs partenaires dont la CCI, d'un gîte rural à Pouembout, « *afin de redynamiser le tourisme local et valoriser les savoir-faire agricoles du coin* ».

Tél. : 94 45 33



La cybersécurité adaptée à tous

« *Il n'y a pas de typologie d'entreprises attaquées : la cybersécurité est l'affaire de tous.* » C'est la philosophie d'Ikigai, filiale du groupe SF2i créée par Anna Hori, Stéphane Deck et Sylver Schorgen. Spécialiste de la protection des données, Ikigai propose son expertise dans le domaine de la cybersécurité : conseil, audit, intégration d'outils, mais aussi mise en conformité RGPD et interven-

**STÉPHANE DECK****Ikigai**

Nouméa

auprès d'entreprises victimes d'attaque... Toujours avec son approche pragmatique, elle travaille à la création d'une nouvelle offre : « *des outils de sécurité, financièrement et techniquement abordables, pour que les petites entreprises puissent bientôt se protéger comme des grandes !* »

Tél. : 87 27 87 / 73 33 53 - contact@ikigai.nc**STEVEN LE BERRE****E-CAR NC**

Nouméa

Amateur de défis

Après 16 d'expérience dans le domaine bancaire en tant que chargé de clientèle professionnelle, Steven Le Berre s'est lancé dans l'entrepreneuriat. En avril, il a créé E-CAR NC, une société de vente de voiturettes électriques pour les 16-18 ans et les adultes. « *Lorsque mon fils a eu 15 ans, il a demandé une voiturette. Nous avons cherché une solution écologique, c'est-à-dire une voiturette électrique, ça nous a pris un an. Cette expérience m'a donné*

l'idée d'en faire venir plusieurs afin de lancer mon activité », raconte le gérant. E-CAR NC a également diversifié son activité en proposant des petits utilitaires électriques pourvus de bennes basculantes, à destination des agriculteurs.

Tél. : 91 13 04





International



UN CONTRAT DE RELANCE POUR LE TOURISME INTERNATIONAL

Avec le « Contrat de destination Relance » mis en place jusqu'en 2024 par Nouvelle-Calédonie Tourisme (NCT), les professionnels du secteur sont plus que jamais au cœur de la stratégie de reprise du tourisme international. Julie Laronde, la directrice générale de l'agence de promotion internationale du tourisme calédonien, dresse un état des lieux de cette reprise sur les chapeaux de roues.



22 acteurs du tourisme étaient réunis, fin août, pour la signature du "Contrat de Destination Relance".
Objectif : recréer une dynamique de coopération en faveur du tourisme international.

Après la crise sanitaire, les professionnels calédoniens de la filière tourisme doivent se repositionner sur un secteur très concurrentiel qui se restaure progressivement par vagues d'ouverture successives de ses marchés émetteurs : France, puis Australie, Nouvelle-Zélande, Singapour et bientôt Japon. Pour renforcer l'attractivité du territoire, NCT rejoue la carte du dialogue. « Nous avons expérimenté ces contrats de destination de fin 2013 à 2019 et cela avait porté ses fruits puisque nous avons enregistré une hausse de fréquentation de l'ordre de 76 % pour la Nouvelle-Zélande, 65 % pour l'Australie et 38 % pour le Japon, explique Julie Laronde. Comme tout a été à l'arrêt pendant deux ans, il fallait redémarrer une grosse machine et redonner confiance aux prestataires en recréant cette dynamique de coopération et de mutualisation des moyens. »

Face à une perte de plus de 1/5^e des emplois

touristiques calédoniens pendant la crise, le redémarrage de l'activité se doit d'être accompagné et renforcé.

Une mobilisation générale synchronisée

« Les 22 premiers signataires du contrat de destination Relance 2022-2024 sont appelés à intervenir dans leur domaine de compétence pour accompagner au mieux la dynamique de reprise. », poursuit la directrice générale. Par exemple, côté transport aérien, le contrat prévoit la mise en place de capacités de transport suffisantes ou protégées pour les passagers étrangers et le développement renforcé d'interconnexions entre les vols internationaux et domestiques. Il est aussi question de faciliter la couverture médiatique et la formation des revendeurs ou encore de développer l'offre de téléphonie et d'Internet mobile prépayés.

« Pour aller plus loin, les données statistiques des signataires seront partagées régulièrement afin de nourrir un futur Observatoire du tourisme calédonien », annonce Julie Laronde.

Des actions tous azimuts

Le redémarrage passe aussi et surtout par le lancement de vastes campagnes de promotion et de vente à l'international - notamment la dernière baptisée « Are you ready for New Caledonia ? » (Êtes-vous prêt ?) - avec les offres promotionnelles synchronisées de tous les partenaires. Le 12 septembre dernier, NCT et Aircalin recevaient également les dirigeants du voyageur japonais JTB pour la signature d'un partenariat inédit de promotion préférentielle de la Nouvelle-Calédonie jusqu'en 2025. Une formidable opportunité pour accompagner la relance du tourisme japonais sur le Caillou.

www.nouvellecaledonie.travel/fr

UNE CARTE DE CRÉDIT ÉCO-RESPONSABLE ?

CE N'EST PAS LA MER À BOIRE !

La Banque de Nouvelle Calédonie, première banque du territoire à vous proposer des cartes de crédit respectueuses de l'environnement et confectionnées à 75 % avec du plastique issu du nettoyage des océans et des littoraux. Dès décembre 2022, toutes nos cartes en renouvellement ou en commande seront éco-responsables !

À la BNC, nous sommes engagés dans le développement durable et savons que ce sont les gouttes d'eau qui font les océans.



**Banque de
Nouvelle Calédonie**
BANQUE & ASSURANCE

BANQUE DE NOUVELLE CALEDONIE S.A. au capital de 12.097.944.000 F. CFP - RCS Nouméa 748047688 - Ridet 047 688 001
Siège social : 10, avenue du Maréchal Foch - BP L3 - 98849 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie. Intermédiaire en assurances - Immatriculée au RIAS sous le n° NC180001. Tél : (687) 25.74.00 - contact@bnc.nc



www.bnc.nc

 Banque de Nouvelle Calédonie

FORUM PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

6^e édition

JEUDI

17 NOV

À LA PROVINCE SUD
DE 17H30 À 20H30



Un accident au travail est si vite arrivé... **pour l'éviter, chacun a un rôle à jouer.**

Soirée conférence

THÈME  **LE MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ**

Inscriptions sur www.cafat.nc





Innovation

LES FEMMES ET LA TECH, UN DUO QUI A DE L'AVENIR

L'appel à projets Women in Tech a été lancé, le 7 septembre, à la station N. Les porteurs et, surtout, les porteuses de projet ont jusqu'au 23 octobre pour candidater. Issu d'un mouvement international, dans la lignée de Tech for Good, l'évènement Women in Tech cherche à valoriser l'entrepreneuriat au féminin dans le domaine de la tech.

Cet appel à projets part d'un constat : il y a moins de femmes dans la tech que d'hommes. « *Pour l'instant, nous n'avons pas assez de chiffres en Nouvelle-Calédonie mais la situation semble être la même qu'ailleurs, il y a un déséquilibre* », constate Christopher Gygès, chargé de l'économie numérique au Gouvernement. Cette réalité se reflète dans l'écosystème numérique calédonien. « *Notamment à travers la French Tech, les femmes sont moins de 10 % sur l'ensemble des start-ups représentées* », ajoute sa collègue, Stéphanie de Palmas, conseillère en charge du numérique. Mais elle nuance : « *on observe un dynamisme des femmes dans l'entrepreneuriat en général. Aujourd'hui, une entreprise calédonienne sur trois est créée par une femme. Mais elles restent sous représentées dans le secteur du numérique et des nouvelles technologies.* »

Quatre prix

L'appel à projets a donc vocation à accompagner les femmes dans ce domaine, via les prix

Amorçage pour les jeunes projets encore au stade du lancement, et les prix Accélérateur, pour ceux déjà concrétisés qui cherchent des financements pour se développer. Deux autres prix sont également proposés. Tech for Women, pour les projets qui œuvrent en faveur des femmes (la prévention des violences faites aux femmes, la santé au féminin...) mais qui ne sont pas obligatoirement portés par une femme. Et Numérique et Inclusion, pour les projets qui s'appuient sur le numérique pour développer des projets solidaires et faciliter l'émancipation des femmes. Les quatre lauréats bénéficieront à la fois d'un apport financier de deux millions, de visibilité dans les médias, et d'un accompagnement par les partenaires de l'appel à projets, notamment la CCI-NC.

La tech, accessible à tou.te.s

« *Nous regarderons la maturité du projet, sa crédibilité et sa faisabilité, bien entendu, mais le critère le plus important sera la motivation de la personne et son envie d'entreprendre* », explique Christopher Gy-

gès. Condition intangible : le projet doit s'appuyer sur le numérique et les nouvelles technologies « *mais la tech c'est accessible à tous, ce n'est pas un gros mot réservé à une élite* », insiste Stéphanie de Palmas. « *Tout le monde peut dire qu'il fait de la tech ou en met dans son produit. C'est un smartphone, un site web, le digital au sens large...* » L'objectif est de promouvoir l'usage du numérique dans l'entrepreneuriat calédonien, « *à la fois levier de différenciation mais aussi outil d'émancipation* ». Il est possible de candidater jusqu'au 23 octobre, 23 heures ! Rendez-vous ensuite fin novembre pour l'annonce des lauréats et la remise des quatre prix.

Plus d'informations :

www.techforgood.nc

EMPLOYEURS DU SECTEUR PRIVÉ

BOOSTEZ VOTRE ANNÉE 2022 !

- **Exclusivité** : Financez votre plan de formation jusqu'à 600 000F cette année. Votre conseillère vous ouvre un compte en ligne EDA pour gérer vos demandes.
- **Bénéficiez de notre offre Accompagnement** à la définition de vos besoins en formation. Un rendez-vous et votre plan de formation sera formalisé et prêt à être financé.
- **Optimisez la gestion de votre obligation de dépense (0.7%) de 2022**. Votre conseillère peut vous accompagner par téléphone, visio ou en rendez-vous.
- **Venez échanger avec nos conseillères** lors des petits déjeuners mensuels. Inscription via le QR CODE.



47 68 68
(uniquement le matin)

contact@fiaf.nc

www.fiaf.nc



FIAF

Cultivons nos compétences



Soirée de fin d'année
Diner & Initiation aux tables de jeux

LE CARRÉ d'AS

ROULETTE
BLACK JACK
gastronomie

RÉSERVATIONS DÉS T1H AU
24.20.29
OU
marketing@casino-de-noumea.nc

CASINOS-NOUMÉA
Réveille la chance

GRAND CASINO

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
À PARTIR DE 19H15

f LeCarreDAsNoumea

CREDICAL

LE CRÉDIT PRO !
Leasing-défiscalisation

☎ **25 79 79** credical@credical.nc

Nos experts en financement sont **À VOTRE ÉCOUTE** du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30.



Armand-Louis Ballande.



André Ballande.



Louis Ballande.

Portrait

BALLANDE, PIONNIER DE L'ENTREPRENEURIAT CALÉDONIEN

La Société Ballande est présente dans le Pacifique depuis 1838. Elle s'est implantée en Nouvelle-Calédonie en 1863 pour y assurer le transport et le négoce de marchandises les plus diverses pour finalement s'intéresser aux secteurs de l'industrie et de la production. Louis Ballande, descendant direct du pionnier Armand-Louis Ballande, raconte le fabuleux destin de cette lignée d'entrepreneurs.

C'est grâce à sa flotte de trois-mâts et autres vapeurs que la Société Ballande, basée à Bordeaux, se risque au-delà du Cap Horn pour s'aventurer dans les contrées lointaines que représentent alors les rives du Pacifique. Sous l'impulsion d'Armand-Louis Ballande, la grande aventure commerciale commence au Chili pour se poursuivre dans tout le Pacifique. Si l'entreprise maintiendra un lien commercial avec Bordeaux, c'est à Nouméa que son siège social sera définitivement fixé et c'est de là que sera assurée la direction effective de ses activités.

Producteur de nickel

« Armand-Louis est bien le premier pionnier de la famille mais c'est surtout à André, son fils, que l'on doit les développements les plus marquants de l'entreprise, tient à souligner Louis Ballande. Il s'est très tôt intéressé à la production de nickel, dont la ressource locale lui permettait d'optimiser le voyage retour de ses bateaux. » C'est ainsi qu'en 1909 est créée la Société des Hauts-Fourneaux,

devenue par la suite Société Le Nickel (SLN). Pour satisfaire ses clients étrangers, André Ballande multiplia les centres d'extraction. Deux usines de transformation seront créées aux Etats-Unis et en Belgique.

Un cheptel de 7 000 têtes

Les productions agricoles, puis aquacoles, constituent un volet non négligeable des activités de l'entreprise. En Nouvelle-Calédonie puis aux Nouvelles-Hébrides (actuel Vanuatu), elle constituera un cheptel comptant plus de 7 000 têtes, « l'essentiel en pur-sang limousin, sous le régime de la sélection technique et qualitative la plus stricte », précise Louis Ballande, en connaisseur. À la fin du 20^e siècle, la Société Ballande est forte d'une trentaine de métiers et d'une dizaine d'implantations géographiques. « Lorsqu'elle sera confrontée à la venue des spécialistes et des conglomérats, elle devra faire le tri pour conserver sa place de leader », souligne-t-il.

Cinq générations d'entrepreneurs

Au tournant du millénaire, l'entreprise est sous le même contrôle familial depuis cinq générations. Mariée au Groupe Sumimoto, l'un des principaux fondateurs japonais, elle représente près de 25 % du total des exportations calédoniennes de nickel. « C'est l'une des dernières entreprises privées intervenant dans ce secteur, indépendante, et ce depuis plus de cent ans. Attachés au nom de Ballande, c'est plus de 120 actionnaires dont de très

« Je suis curieux de connaître la suite »

nombreuses familles calédoniennes », précise Louis. Après avoir traversé bien des difficultés pour rebondir avec un véritable esprit pionnier, la Saga Ballande n'est pas à la veille de s'arrêter. « Je suis curieux de connaître la suite », confie-t-il, après avoir rappelé le souci constant qu'il a eu, pendant 40 années, de mettre cette société calédonienne « à l'abri des prédateurs »...



Dossier

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE RÉVOLUTIONNE NOTRE FAÇON DE PENSER L'ÉCONOMIE

Dans cette période de crise climatique et d'augmentation des inégalités sociales, il est crucial de repenser nos modèles économiques. Les institutions calédoniennes se penchent actuellement sur l'Économie sociale et solidaire (ESS), dont plusieurs structures locales se rapprochent déjà. Une loi du pays pourrait voir prochainement le jour.



ce dossier auprès des institutions dès 2020. Depuis décembre dernier, le gouvernement de Nouvelle-Calédonie s'est ainsi emparé de ce dossier et évoque un avant-projet de loi du pays d'ici la fin de l'année. « Relancer l'économie est l'un des grands défis du 17^e gouvernement, explique Marcel Unë, chef de cabinet de Mickael Forrest, en charge de la solidarité au gouvernement. Il s'agit de diversifier notre économie, notamment pour réduire les dépendances aux importations, et d'initier une transition vers un nouveau modèle calédonien. Or, l'ESS peut clairement y contribuer. » Une loi du pays permettrait aux structures calédoniennes de l'ESS d'accéder à certains financements, à des mesures fiscales ou à des accompagnements spécifiques, en particulier auprès de la CCI.

Une définition à penser

Mais que signifie concrètement ESS ? Telle est la question qui fait aujourd'hui débat. Car, avant de légiférer toute chose, il s'agit d'abord de la nommer. Depuis plusieurs mois, la CCI s'implique activement à définir ce concept économique et à l'adapter au contexte calédonien. En France mé-

tropolitaine, après plus de dix ans de réflexion, la loi Hamon est votée en 2014. L'article 1 définit : l'ESS « est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit », respectant certaines conditions telles qu'un « but poursuivi (...) intégrant une finalité sociale (et environnementale) », « une gouvernance démocratique » et les bénéficiaires doivent être « majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise », tout en ayant un modèle économique viable. Associations, fondations, mutuelles et coopératives sont d'office comprises dans cette définition. Mais ce mode d'entreprendre ne date pas de 2014. Kim-Lou Cargnelli, chargé de mission à l'Agence française de développement (AFD) développe : « l'ESS est un mix de l'économie sociale et des mouvements des coopératives du 19^e siècle, de la loi des associations de 1901 et d'une économie solidaire née dans les années 1980-1990 avec les notions de commerce équitable, de circuit court et d'économie circulaire. »

« Actuellement, il y a une vraie impulsion de la part des institutions calédoniennes.

On parle de plus en plus de l'Économie sociale et solidaire. On est sur la bonne voie pour changer de paradigme et développer un regard

différent sur notre société », se réjouit Rébecca Frolla-Miñana, la gérante d'Hanvie, qui attend avec impatience un cadre légal de l'ESS. Légiférée depuis 2014 en France métropolitaine, elle n'avait jusqu'alors pas trouvé l'intérêt des institutions locales. La CCI-NC, dans sa mission d'accompagnement des entreprises calédoniennes, avait déjà noté une demande très forte des entrepreneurs. Afin de faire remonter leurs doléances, elle a créé un groupe de travail et a porté



Complémentarité ESS et RSE

Il s'agit cependant de ne pas confondre ces deux termes, pourtant similaires. La démarche RSE, pour Responsabilité Sociétale des Entreprises, est une somme d'actions mises en place pour dépasser la réglementation en matière d'environnement ou de social. Cependant, la finalité de l'entreprise ne doit pas être forcément sociale ou environnementale, contrairement aux entreprises de l'ESS. « Par exemple, un hôtel nouméen a une démarche RSE très poussée, avec des actions pour trier ses déchets, baisser sa consommation énergétique ou assurer le bien-être et le confort de ses employés. Mais l'objectif premier de cette entreprise est, en revanche, uniquement commercial », décrit Laure Massé, de la CCI. Il existe toutefois une complémentarité entre les structures de l'ESS et les entreprises dans une démarche RSE. « Le but de la démarche RSE est de développer le territoire en ayant une meilleure empreinte environnementale et sociale, donc les entreprises vont mettre en place des partenariats avec des coopératives et des associations afin d'avoir un impact d'utilité sociétale. » En Europe, une entreprise sur quatre déclare observer des principes RSE – surtout les jeunes entrepreneurs.



Dossier

Près de 2 % du PIB

C'est l'AFD qui, en 2019, se penche la première sur ce sujet. Elle repense alors sa stratégie régionale et y inscrit l'ESS, dans le cadre de sa mission de réduction des inégalités. « L'ESS peut être un moyen d'approche avec une meilleure prise en compte des problématiques sociales au sein de l'économie. En faisant le tour des acteurs calédoniens, il était ressorti un intérêt de principe sur la question mais une maîtrise limitée du concept », détaille Kim-Lou Cargnelli. L'Agence lance alors une étude, cofinancée par la Banque des territoires, dont les résultats ont été publiés fin 2021. En partant de la définition métropolitaine, l'AFD recense ainsi 14 000 structures enregistrées au Ridet parmi lesquelles 330 entreprises employeuses dont 95 % sont des associations. « En 2017, l'ESS aurait apporté une contribution au PIB de 1,7 à 2 %, ce qui est équivalent à l'agriculture et à la pêche la même année. » Ainsi, malgré le manque de mesures incitatives et d'accompagnement, ce secteur a déjà une certaine assise sur le territoire.



« On apporte notre pierre à l'édifice mais il faut que les Calédoniens s'approprient ce sujet », nuance Virginie Bleitrach, directrice régionale Océan Pacifique de l'AFD. Kim-Lou Cargnelli rebondit : « Notre recommandation est qu'il faut bien évidemment territorialiser la définition de l'ESS et prendre en compte les spécificités locales, mais sans s'éloigner trop du cadre juridique métropolitain si la Nouvelle-Calédonie souhaite avoir accès à des financements ou à des accompagnements techniques de la France ou de l'Europe. »



Economie classique et ESS, main dans la main

Marcel Uné décrit l'avancement de cet avant-projet de loi du pays : « avec la Direction des services fiscaux, nous travaillons sur des mesures d'allègements ou d'abattements afin d'inciter les porteurs de projet à se lancer. » Plusieurs questions se posent désormais : « Allons-nous créer une chambre d'ESS en Nouvelle-Calédonie ? Qui donnera les agréments ? En France, les entreprises de

l'ESS obtiennent un label Esus. Et ici ? » Il ajoute : « Il y a une forte demande du terrain, ce qui nous motive. Et la province des Îles est très impliquée alors nous surfons sur son dynamisme ». En effet, la Province est moteur sur l'ESS, citée dans le discours de politique générale du président Lalié. Chérifa Linossier, chargée de mission développement économique pour la PIL, développe : « Il existe ce qu'on appelle ici une économie informelle, qui correspond finalement à l'ESS. Il s'agit maintenant de créer des écosystèmes pour apporter une forme de reconnaissance à tous ces gens qui contribuent à l'économie du pays dans l'ombre. L'ESS n'est pas un modèle d'assistanat. C'est reconnaître leur contribution sociétale ou environnementale dans le PIB du pays. C'est une révolution intellectuelle de ce qu'est l'économie. » Elle ajoute également : « Aujourd'hui, les porteurs de projet se tournent essentiellement vers l'associatif mais ce milieu a ses limites, surtout qu'il y a de moins en moins de subventions. » Selon elle, il existe désormais une véritable philosophie de l'ESS, qui correspond déjà beaucoup au mode de vie des Îliens, résilient et collectif. « C'est une nouvelle façon de penser l'économie et l'entrepreneuriat, avec une gouvernance démocratique. Mais l'ESS n'est pas une menace pour le capitalisme, rassure-t-elle en riant. Il est important de créer un maillage, une passerelle entre l'ESS et l'économie dite classique. Par exemple, le Wadra Bay à Lifou, dans son fonctionnement, pourra faire appel à des structures de l'ESS pour se fournir en produits locaux, pour des activités culturelles ou sportives etc. C'est complémentaire. »



DES EXEMPLES À FOISON

Certaines structures calédoniennes n'ont pas attendu un cadre légal pour faire de l'Économie Sociale et Solidaire. Sur les îles, Made in Wetr est souvent cité, structure collaborative dont l'objectif est d'organiser l'accueil des croisiéristes en mutualisant les moyens et les compétences. À Nouméa, les exemples sont aussi nombreux : EcoCup NC, la fondation BCI, la Coop à nous etc. Un précédent article sur l'ESS, paru dans le CCI Info n°288, évoquait également la plateforme d'e-commerce inclusive et collaborative PacifikMarket. Pour la plupart, ces structures attendent une loi qui encadre l'ESS. Amélie Toureau-Tabard, coordinatrice de la Ressourcerie, à Nouméa, explique : « Nous sommes un lieu qui a vocation à réduire les déchets en revalorisant des objets destinés à l'enfouissement. Une loi sur l'ESS pourrait aider d'autres ressourceries à se monter et pas uniquement sur un schéma associatif. » Depuis son ouverture, la structure grossit chaque année, le modèle entrepreneurial pourrait donc être viable. La jeune femme, d'abord bénévole puis salariée depuis plus de deux ans, est fière de sa place dans la société : « Nous sommes au cœur de l'environnemental et de l'humain. J'en avais assez de dire « il faut faire quelque chose », là je suis dans le concret. » Une mentalité partagée par beaucoup d'entrepreneurs de l'ESS.



L'ESS a le vent en poupe

Une quarantaine de pays à travers le monde, tels que le Brésil, l'Argentine, l'Italie, le Cameroun ou le Cap vert, avaient promulgué une loi de type ESS au 30 septembre 2020, en y intégrant leurs spécificités. Par exemple, les structures traditionnelles ou coutumières, comme les « Misericordias » au Portugal ou les « Ejidos » au Mexique, dont la Nouvelle-Calédonie pourrait s'inspirer pour intégrer ses spécificités coutumières à sa propre définition. L'ESS est même désormais un





Les enjeux d'une loi locale sur l'ESS

En se référant aux pays qui l'ont d'ores et déjà adoptée, il est possible d'anticiper les bénéfices d'une loi locale sur l'ESS. Elle permettrait de se pencher sur des problématiques socio-économiques spécifiques. L'ESS favoriserait les relais de croissance, minimiserait les écarts de richesse et impliquerait une population jeune en difficulté d'insertion. Le développement de structures de l'ESS, travaillant dans un même réseau, consoliderait les liens entre territoires et communautés et favoriserait les flux entre provinces, entre la brousse et Nouméa, entre les tribus et les villes. Elle répondrait également à des enjeux de développement local et de structuration des filières agricoles avec la possibilité de créer un label commerce équitable. Cette loi apporterait une certaine forme de reconnaissance aux associations et renforcerait le déploiement de coopératives, encore peu développées sur le territoire. Sans oublier la possibilité de bénéficier de dispositifs et de financements métropolitains, dans un contexte de crise budgétaire en Nouvelle-Calédonie.

des piliers des axes stratégiques de l'Union européenne. Car ces structures ont fait leurs preuves. Elles ont démontré une très forte résilience et une forte capacité à résister aux crises. « *Elles sont en effet très ancrées localement, avec des emplois qui ne sont pas délocalisables, et se tournent vers des enjeux sociaux, environnementaux, dans une quête de sens face à un capitalisme débridé qui a largement montré ses limites* », décrit Virginie Bleitrach.

L'ESS est vue à travers le monde comme un véritable levier de transition économique, pertinent dans le contexte actuel de crise économique, sociale et écologique. Elle contribue au développement territorial et à la cohésion sociale. « *C'est une économie plus durable, plus résiliente et créatrice d'emplois* », résume Laure Massé, chargée de développement durable à la CCI.

Trois questions à

CHARLES ROGER, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CCI-NC



Quel est le rôle de la CCI dans la mise en place d'une loi sur l'ESS en Nouvelle-Calédonie ?

La CCI est un établissement public qui a notamment pour mission de contribuer au développement économique de la Nouvelle-Calédonie, dans une logique de recherche de prospérité du territoire. Même si aujourd'hui les actions de la CCI ont surtout pour destination les entreprises, ce n'est pas son unique mission. Nous prenons la mesure du fait que, pour développer la prospérité du territoire, il faut travailler sur la cohésion sociale, la cohésion des territoires, sur la réduction des inégalités et favoriser les initiatives et actions qui vont dans ce sens. Ce qui est le cas de l'ESS. La CCI prône plutôt une économie libérée qu'encadrée, mais un texte de loi pourrait favoriser le développement des structures de l'ESS, en les protégeant, en facilitant leur financement, en les aidant à croître de manière organisée. Nous ne voulons pas de textes qui contraignent ou freinent leur développement, bien au contraire.

À quel moment la CCI s'est-elle penchée sur ce dossier ?

Nous nous intéressons à l'ESS depuis au moins trois ans. Au départ, nous avons travaillé parallèlement sur la RSE et l'ESS, et nous nous sommes concentrés sur la RSE.

Puis, dans le cadre des travaux menés avec NC ÉCO, nous avons réalisé que, pour que la Nouvelle-Calédonie prospère, il fallait favoriser la réduction des inégalités et l'émergence d'activités dans des zones où elles avaient du mal à se développer (il y a toute une économie informelle en Nouvelle-Calédonie). Nous avons ainsi travaillé sur l'égalité des chances, sur le développement économique sur terres coutumières ou en tribu. Et ces thématiques ont un lien fort avec l'ESS. Notre point de vue, à la CCI et à NC ÉCO, c'est que les inégalités ne vont pas être réduites par la redistribution des richesses mais en favorisant des dispositifs pour développer la création de richesse là où elle a dû mal à se créer. Or, l'ESS est clairement un de ces dispositifs.

Ensuite, nous avons contribué aux travaux de l'AFD. Aujourd'hui, il y a plusieurs projets en cours de la part des institutions, pour légiférer. Nous sommes ravis de voir que tous les camps politiques se mobilisent et que la nécessité de développer l'ESS fasse consensus.

Quel pourrait être le rôle de la CCI lorsque l'ESS sera légiférée ?

Nous sommes sur un territoire de seulement 270 000 habitants et il y a déjà beaucoup de structures existantes. Il faudrait donc s'appuyer sur ces structures pour le développement de l'ESS, plutôt qu'en créer de nouvelles. En Métropole, les Chambres régionales d'ESS (Cress) ont été mises en place mais elles ont de nombreuses similitudes avec les Chambres consulaires de Nouvelle-Calédonie. Les Chambres ont des centres de formation et des dispositifs d'accompagnement qu'il serait intéressant d'exploiter, et d'adapter si besoin, pour qu'ils puissent bénéficier aux structures qui composent l'ESS.

UNE AMBITION PROVINCIALE ET PAYS

En même temps que l'AFD rendait ses conclusions en 2021 pour proposer une stratégie de soutien à la structuration de l'ESS, la province Sud impulsait également à travers le premier Noumea Women's Forum une réflexion sur le développement économique en terre coutumière. Depuis, les directions provinciales s'emparent aussi du sujet, pour sensibiliser mais aussi développer les dispositifs d'accompagnement aux porteurs de projet. Un colloque sur l'économie solidaire et inclusive avait été organisé dans la continuité sous l'impulsion de Naïa Wateou, présidente de la commission du développement économique de la province Sud, pour reposer le rôle de la collectivité dans une société plus inclusive et faire le lien avec le plan d'action issu du Forum.



Témoignages

HANVIE, UNE ENTREPRISE PAS COMME LES AUTRES



Créée en août 2021, l'entreprise Hanvie est un tremplin d'insertion pour les personnes en situation de handicap. Cet atelier d'écodesign « offre une seconde vie à des objets tout en donnant une seconde chance à un public souvent peu formé. C'était un projet cohérent en termes d'économie circulaire », dit la gérante, Rébecca Frolla-Miñana. Peu de structures d'ESS choisissent le modèle de l'entreprise. Mais, pour un tremplin d'insertion, elle trouvait cela plus cohérent. « En revanche, je ne bénéficie ni du mécénat, ni de la possibilité d'avoir des services civiques, par exemple », regrette-t-elle. Une loi sur l'ESS lui permettrait de développer cette activité. « Je n'ai pas créé Hanvie pour le profit. La production est limitée car ils sont en insertion et en apprentissage, et c'est normal. » Un label tel que l'Esus lui apporterait un cadre juridique et certains avantages fiscaux. « Au-delà de ça, créer un vrai réseau favoriserait les échanges avec d'autres acteurs de l'ESS. Même si on le fait déjà de façon spontanée, on se sent parfois seul. » À noter que la CCI a inauguré, en juillet, un « club RSE » pour réunir les entreprises s'engageant dans cette voie, afin de favoriser les passerelles et les retours d'expérience.

Tél. : 76 96 00

 Hanvie.NC

LE SPORT CHERCHE SA PLACE AU SEIN DE L'ESS



Créé en 1961, le Comité territorial olympique et sportif de Nouvelle-Calédonie (CTOS) représente l'ensemble du milieu sportif, soit 55 licenciés. L'association participe au groupe de travail ESS de la CCI. « L'enjeu est de déterminer de quelle manière le sport peut trouver sa place au sein de l'ESS calédonienne », explique Nathalie Delandhuy, chargée de mission au CTOS. Le directeur, Michel Quintin, affirme : « Le grand public pense que le sport ne se résume qu'à la compétition mais les clubs proposent également tout un volet « sport loisir santé », pour inciter les Calédoniens éloignés de la pratique sportive à se remettre en mouvement de manière régulière et adaptée et ainsi prendre soin de leur santé. » L'association travaille également sur des thématiques avec une utilité sociale ou solidaire, telles que l'accompagnement des bénévoles dans la gestion associative.

Tél. : 28 10 57



 www.ctos.nc



UNE ESS ADAPTÉE AUX PRATIQUES CALÉDONIENNES

Le cluster Pacific Food Lab a été créé en 2014 pour favoriser une alimentation durable et résiliente sur le territoire et dans la région. Apprendre à mieux manger, privilégier produits locaux et circuits courts, éviter le gaspillage... sont les maîtres mots de l'association qui fédère aujourd'hui une cinquantaine d'équipes de cuisines scolaires. « En Nouvelle-Calédonie, pour la production des denrées alimentaires, il y a toute une économie informelle. Près de 30 à 40 % des fruits et légumes ne sont pas commercialisés mais troqués ou échangés. Le cluster tente de capter ces produits pour les cantines scolaires mais nous devons passer par le tissu associatif pour avoir des factures », explique Charles Vuillod, manager du cluster. « Un cadre de l'ESS permettrait de reconnaître d'un point de vue économique la valeur ajoutée sociale et environnementale de ces actions et de développer les produits et les savoir-faire locaux. Une reconnaissance juridique permettrait de mieux valoriser certaines pratiques calédoniennes, telles que la pêche ou la culture des jardins. » 

Pour contacter un conseiller Environnement de la CCI : environnement@cci.nc





À droite Cédric CASTRO, Groupe MOBILITAS, et Bertrand COURTE, Nouméa Archives et Nouméa GED, avec les équipes lors de la signature.

Le Groupe MOBILITAS, sous la marque AGS, seule entreprise à opérer en déménagement international dans tous les Départements et Territoires Outre-Mer depuis plus de 40 ans, est maintenant le seul à offrir des services d'archivage physique et numérique dans tous ces territoires.

Paris (France) 14 septembre 2022 - MOBILITAS a finalisé l'acquisition à 100% des actifs professionnels et des structures immobilières opérants sous les marques « Nouméa Archives » et « Nouméa GED » en Nouvelle-Calédonie.

La famille COURTE a développé ces activités d'archivage physique et numérique sur ce territoire français du Pacifique avec professionnalisme et succès depuis 1997.

Cette première étape parfaitement réussie, la famille COURTE voulait donner à ses entreprises une nouvelle envergure en intégrant un groupe qui lui permettrait de continuer d'innover et d'apporter des nouveaux services à ses clients. Le rapprochement avec le Groupe AGS Records Management présent dans tous les départements d'Outre-mer ainsi qu'en France Métropolitaine était la solution pour la pérennité de leurs entreprises mais aussi la continuité de services innovants pour leurs clients.

« Nous sommes ravis de pouvoir accueillir dans notre grande famille les équipes de Nouméa Archives et GED, souligne Samuel Mergui, Directeur Groupe du développement. Cette nouvelle acquisition vient étoffer notre réseau dans la zone Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Polynésie) et va permettre aux clients de ces structures de bénéficier de l'offre complète du pôle archivage de MOBILITAS et de toutes ses solutions digitales ».

« C'est avec un léger pincement au coeur, mais une entière satisfaction et une totale confiance que nous cédonos nos activités au Groupe MOBILITAS, souligne Bertrand Courte,

Directeur général du Groupe Courte & Fils. *Nous sommes confiants pour le futur de Nouméa Archives & GED au sein du Groupe MOBILITAS et sous la bannière bien connue AGS ».*

À travers sa marque AGS Records Management, le Groupe apporte des expertises adaptées à l'ensemble du cycle de vie des documents : audit et conseil, archivage physique, solutions de numérisation, solutions digitales et patrimoniales et notamment sa certification exceptionnelle NF Z 42.026 relative à la chaîne de Numérisation Fidèle.

Cette acquisition n'est que le prélude à d'autres projets d'investissement sur Nouméa. En effet simultanément il a été signé l'achat d'un terrain de 6 000m² afin d'inaugurer, d'ici 18 mois, de nouveaux centres de conservation et ateliers de numérisation modernes équipés de toutes les technologies les plus élaborées dans cette industrie.

Le Groupe MOBILITAS

Fondé il y a près de 50 ans et aujourd'hui dirigée par la 3^e génération des familles Taieb et Castro, le groupe MOBILITAS est une entreprise de taille intermédiaire (ETI) spécialisée dans la mobilité des biens et personnes, l'archivage physique et numérique, et la préservation numérique des patrimoines. Le groupe, présent dans 97 pays et employant plus de 4000 salariés, s'appuie sur son réseau en propre d'une part et ses Agents exclusifs d'autre part pour offrir à ses clients un service hors pair dans tous ses secteurs d'activité. Le « long terme » reflète sa philosophie et culture qui guident ses grandes décisions entrepreneuriales et d'Investissements. Des décisions qui façonnent et renforcent régulièrement le groupe pour l'amener vers de nouveaux process, nouveaux métiers, nouveaux horizons.

Contact :
secretariat@noumearchives.nc - Tél : 43.81.00





Économie

LA MÉDIATION : ET POURQUOI PAS ?

La médiation, qui fait partie des modes alternatifs de règlement des conflits appelés M.A.R.D., permet d'essayer de trouver un accord entre l'ensemble des parties, en mettant celles-ci au centre de leurs différends. Il ne s'agit pas d'arbitrer, ni de négocier, mais bien de rechercher le besoin initial, réel, de chaque partie, pour trouver une solution à un conflit.

Écouter, comprendre la position de l'autre, faire preuve d'une certaine bienveillance pour trouver une solution pérenne à un conflit dans une démarche « gagnant-gagnant », tel est le crédo de la médiation qui reste encore un procédé mal connu en Nouvelle-Calédonie. Maître Barbara Cauchois, avocate au barreau de Nouméa, illustre



cette démarche ainsi : « *un employé souhaite une meilleure rémunération, son employeur lui oppose le fait qu'il n'a pas les moyens de le payer plus, cela entraîne un blocage. Finalement, explique maître Cauchois, le besoin d'une meilleure rémunération cache peut-être un besoin de reconnaissance auquel il peut être répondu autrement que par une augmentation* » et c'est par le biais de la médiation que les deux parties vont pouvoir « *dresser le constat de la situation, exposer leurs demandes initiales, chercher leurs besoins réels pour finalement trouver une solution qui va correspondre aux besoins des deux parties* », conclut Maître Cauchois.

Un outil intelligent et utile

S'il s'agit encore d'une pratique balbutiante sur le territoire, force est de constater que la médiation fonctionne. « *Elle permet aux personnes d'aborder leurs différends d'une autre manière, de ne pas rester campées sur leurs positions, d'essayer d'ouvrir le champ des possibles, travailler à deux pour satisfaire les deux parties* », explique l'avocate.

Lors d'une médiation, les discussions se font « *à cœur ouvert* », indique-t-elle. « *C'est un lieu où l'on peut entendre la position de l'autre, car elle est formulée non pas comme un reproche, mais comme un ressenti* », explique-t-elle encore. Une méthode qui permet aux deux parties, sous l'œil participatif et bienveillant du médiateur, de trouver une solution ensemble, une solution satisfaisante.

Un gain de temps et d'argent

Dans le cadre d'une médiation conventionnelle, c'est le médiateur qui va fixer ses honoraires (tarif horaire, forfait...), mais il

est clair que « *pour les deux parties, le coût sera évidemment très inférieur au coût d'une procédure judiciaire contentieuse* », explique Maître Cauchois. La médiation permet également une réponse rapide. « *En quelques semaines ou quelques mois, la médiation aboutit et c'est cela qui est très intéressant* », affirme-t-elle. *La médiation permet, et c'est peut-être bien l'essentiel, selon l'avocate, de sortir d'une situation de conflit, enkystée, où chacun va perdre de l'argent* »



QUINCAILLERIE CALEDONIENNE

DU 30/09 au 31/10/2022

INGCO

-20%
Sur la gamme
20V



Ref : 909737

TRONÇONNEUSE 12"
SANS FIL - 20V - SANS BATTERIE

27 635 F TTC
32 700 F



Ref : 128989

PERFORATEUR
SANS FIL 1.5KJ - 20V - SANS BATTERIE

17 920 F TTC
22 400 F

Ref : 128785

BATTERIE 2.0AH 4 720 F TTC 3 980 F

Ref : 128786

BATTERIE 4.0AH 7 560 F TTC 6 820 F

Ref : 128789

CHARGEUR 2 660 F TTC 2 330 F



CONSTRUISSONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE - PHOTOS NON CONTRACTUELLES

13 rue Ampère - Ducos - 98 800 NOUMEA - Tel. 27 47 22
www.quincaillerie.nc - info@quincaillerie.nc

NC NEWS

Maintenant, la télé,
ça nous regarde

TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT
L'APPLICATION

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store



À PARTIR DE

12.900 F!

FORFAIT REVISION*

OUVERTURE LE SAMEDI MATIN DE 7H30 À 11H30!

PRENEZ VITE RENDEZ-VOUS
TÉL : 262 262
GESTION DE FLOTTE

EXCLUSIVEMENT
NEXUSAUTO | N!
MOTOR POOL

*Huile moteur, filtre à huile et main d'œuvre compris.



Développement durable



Chaque mois, une quinzaine d'entreprises de la ZAC Panda se réunit pour mettre en place des synergies.

RÉSEAUX D'ENTREPRISES : UNE DÉMARCHE DURABLE

Créer du lien entre les entreprises, mutualiser les moyens humains et matériels, améliorer la qualité de vie dans une zone d'activité définie et faire connaître les entreprises qui s'y trouvent : tels sont les objectifs que se sont fixés deux associations d'entreprises à Dumbéa et Païta.

En 2016, la Chambre de commerce et d'industrie lançait un projet sur différentes zones économiques du territoire. Objectifs : aider les entreprises à trouver des opportunités de coopération et d'échange afin de générer des gains économiques et environnementaux. « *En économie circulaire, on parle d'écologie industrielle et territoriale. L'idée est de créer du lien entre les entreprises pour mettre en place des synergies* », explique Laure Massé, chargée de mission au service Développement durable de la CCI.

par exemple du carton, celui-ci pourra peut-être devenir une ressource pour une autre entreprise qui va utiliser ces cartons pour mettre en circuit les produits qu'elle vend. » Les exemples sont nombreux et la mutualisation des moyens permet aussi d'être plus efficient en termes de formation des employés ou de problématiques liées à la sécurisation d'une zone d'activité par exemple. « *Les entreprises font part de leur besoin, les prestataires font des propositions, et le coût est divisé par le nombre d'entreprises qui participent* », poursuit Laure Massé.

Créer du lien autour d'un café

Incontestablement, la création de lien interentreprises fonctionne bien. À Dumbéa, les responsables des entreprises faisant partie de l'association d'entreprises de la ZAC Panda, sont allés plus loin en souhaitant échanger lors de moments conviviaux et informels. C'est ainsi qu'a été mis en place le Café Panda. « *Tous les premiers vendredis du mois, un adhérent accueille les autres*

adhérents et leur offre le café et les viennoiseries », détaille Laure Massé, également animatrice au sein de cette association. « *Ces rendez-vous ne durent pas plus d'une heure trente et, après le café, un intervenant extérieur vient donner de l'information sur divers sujets et la rencontre se termine par une visite de l'entreprise qui accueille ce rendez-vous mensuel.* » Un rendez-vous qui a du succès puisque, chaque mois, une quinzaine d'entreprises sur les trente qui adhèrent à l'association sont présentes.

Pour plus d'informations, les associations sont joignables par mail. Pour la ZAC Panda : association.panda@gmail.com. Pour les zones d'activités de Païta : asso.azap@gmail.com. À consulter également l'outil « circuitpro » :

www.circuitpro.nc/#/liste

Contactez votre conseiller environnement CCI : 24 31 00 / environnement@cci.nc

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin

Et dans une zone d'activité économique, force est de constater qu'il n'est pas très compliqué de créer des synergies entre entreprises, « *et cela prend des formes très concrètes*, explique Laure Massé, *une entreprise produit un déchet,*

Cap
DURABLE

AU PAYS DU SOLEIL ÉTEIGNEZ VOS LUMIÈRES.

TOUS ACTEURS
DE **L'ÉCONOMIE**
...D'ÉNERGIE

Ensemble, agissons.

Chefs d'entreprise, entrepreneurs,
mettez en place des actions
pour économiser l'énergie.
Avec son dispositif **Cap Durable**,
la CCI vous accompagne dans vos actions
de **sobriété énergétique**.

un
dispositif **cci** 
© NOUVELLE-CALÉDONIE



Numérique

CYBERSÉCURITÉ : UN MOIS POUR AVOIR LE DÉCLIC

Dans un contexte sociétal de plus en plus digitalisé, force est de constater que, depuis de nombreuses années, les cyberattaques touchent de plus en plus de particuliers mais aussi de professionnels. En novembre la CCI s'inscrit une nouvelle fois dans une démarche désormais mondiale : « le mois de la cybersécurité ».

Si le terme cybersécurité renvoie souvent une image liée à quelques blockbusters du cinéma hollywoodien, dans nos sociétés ultra-connectées, la cybersécurité est une réalité du quotidien. Un peu « artisanales », il y a

quelques années, « les cyberattaques sont aujourd'hui devenues systémiques, explique Serge Keller, directeur des Systèmes d'information de la CCI et aéroportuaires et membre actif de la commission cybersécurité du cluster Open.

Avec l'évolution des moyens numériques, les enjeux financiers et stratégiques, mais aussi des événements conjoncturels tels que la guerre en Ukraine, les attaques cyber se sont organisées, industrialisées et se sont même transformées en activités économiques. Virus, ransomware, usurpation d'identité, atteinte à l'image, arrêts d'activités contre paiement sont désormais réguliers. »



L'humain, un « pare-feu » majeur

Au cœur des entreprises, « l'humain est, et doit être au cœur des actions, car il reste le point faible de toutes stratégies de sécurité des systèmes d'information », explique Serge Keller. Pour faire face, après avoir identifié les enjeux en fonction de la taille et de la nature de l'entreprise, il est important « d'informer, de sensibiliser et d'accompagner ». Apprendre à ne pas ouvrir un mail qui semble frauduleux est le premier rempart à une éventuelle cyberattaque, mais encore faut-il acquérir les bons réflexes (souvent de bon sens) et avoir été sensibilisé à ce qu'est un risque cyber. Un Malware – ou logiciel malveillant - une fois installé sur un ordinateur ou un serveur, est capable de provoquer, parfois, l'arrêt complet des activités d'une structure.

La Nouvelle-Calédonie n'est pas à l'abri des pirates

Pour le seul mois d'août 2022, le « honeypot » mis en œuvre par la commission cybersécurité et qui

visait à déterminer le nombre de cyberattaques a recensé près de trente-quatre millions d'attaques visant l'adresse IP de cet outil basé sur le territoire. « Il est utopique de penser que le risque est totalement maîtrisable, mais en mettant en œuvre des mesures préventives, il peut être diminué », indique Serge Keller. La CCI va poursuivre ses actions de sensibilisation. Elle accueillera, en fin d'année, Ayoub Sabbar le président de la société ORNISEC-CSSP, spécialiste de cybersécurité, qui proposera des moments d'échanges et de vulgarisation aux acteurs économiques, et de vulgarisation aux acteurs économiques. Avec Laurent Rivaton, il proposera une conférence sur le thème le 17 novembre prochain, lors des Rendez-vous de l'économie.

N'hésitez pas à demander conseil à votre conseillère en digital : 24 40 22 / digital@cci.nc

ATV

DRONE



-  **AÉROSURVEILLANCE**
-  **SÛRETÉ SUR SITE & SITE SENSIBLE**
-  **LEVÉE DE DOUTE**
-  **IDENTIFICATION A DISTANCE**
-  **VISION NOCTURNE & INFRAROUGE**
-  **DIAGNOSTICS PHOTOVOLTAIQUES**
-  **ETAT DES LIEUX APRES SINISTRE**



ATV
PROTECTION

ATV
SURVEILLANCE

 **911 566 - 522 000**



directeur@atv.nc

A.T.V Surveillance : Autorisation d'exercer délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité N° 988-2116-10-17-20170625730

A.T.V. Protection : Autorisation d'exercer délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité N° 988-2115-07-28-20160558362



Tourisme

SUD TOURISME : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LES ACTEURS DU SECTEUR

Créée en mars 2022 par la province Sud et certaines de ses communes, Sud Tourisme est l'agence d'attractivité qui travaille en lien étroit avec le terrain. Ceci afin que le tourisme soit un axe de développement économique majeur pour la province. Autre volonté : mutualiser les ressources et fédérer l'ensemble des acteurs autour d'une même stratégie pour gagner en visibilité.



« Nous travaillons avec les communes pour apporter une dynamique globale, mettre en valeur tout l'écosystème, les patrimoines naturels et culturels exceptionnels ainsi que l'ensemble des prestataires du tourisme », explique Annabelle Baillot, responsable marketing et communication de Sud Tourisme.

« Nous voulons être unis pour être plus forts et ainsi générer des effets vertueux pour l'ensemble des acteurs », indique-t-elle.

Faciliter l'expérience du visiteur

Parmi les missions de Sud Tourisme : l'accueil et l'information du visiteur.

« Nous avons ouvert à Quai Ferry, en lien avec la Ville de Nouméa, un office du tourisme pour l'ensemble de l'offre de la province Sud », explique-t-elle. Du lundi au dimanche, des conseillers en séjour accueillent les visiteurs pour « susciter l'envie de découverte, faciliter leur expérience, et mettre en avant l'artisanat local » poursuit-elle. Un bureau d'information touristique a également été installé à l'aquarium des Lagons et un autre verra le jour prochainement à l'aéroport de Nouméa-La Tontouta. Les offices de tourisme des autres communes seront des antennes Sud Tourisme. Autre mission : « donner de la visibilité à tous les acteurs ». Sud Tourisme travaille en étroite collaboration avec les communes pour permettre le développement touristique et accompagner les projets structu-

rants. Une mission menée par deux référents : Salomé Saugnac, de l'Île-des-Pins à Païta, et Enzo Masseglia, de Boulouparis à Poya.

Commercialiser la destination à l'international

Mais aujourd'hui, « il faut aller plus loin pour permettre davantage de retombées économiques », explique Annabelle. Nous ambitionnons de co-construire avec les acteurs un outil pour commercialiser l'offre touristique. Un travail de définition des attentes et besoins permettra de créer une plateforme unique, pour faciliter l'expérience des visiteurs et pour donner des outils opérationnels

aux acteurs pour leur permettre d'être plus facilement et plus largement vendus. Une fois cet outil déployé, l'offre Sud Tourisme sera visible et commercialisable à l'international. Cet ambitieux travail de rassemblement et de promotion de l'ensemble des acteurs de la province Sud est déjà une très belle étape, qui pourrait être étendue plus largement. »

Contacts :

De l'Île-des-Pins à Païta :

Salomé Saugnac, Tél. : 99 16 25.

De Boulouparis à Poya :

Enzo Masseglia, Tél. : 81 93 29.



JOB DATING DE L'ALTERNANCE

L'alternance, une autre façon de recruter

Renseignements

au 290 451
ou cfa@unc.nc

Licences professionnelles :

Révision comptable
et contrôle de gestion

Collaborateur
social et paie

Commerce
et distribution

Applications Web

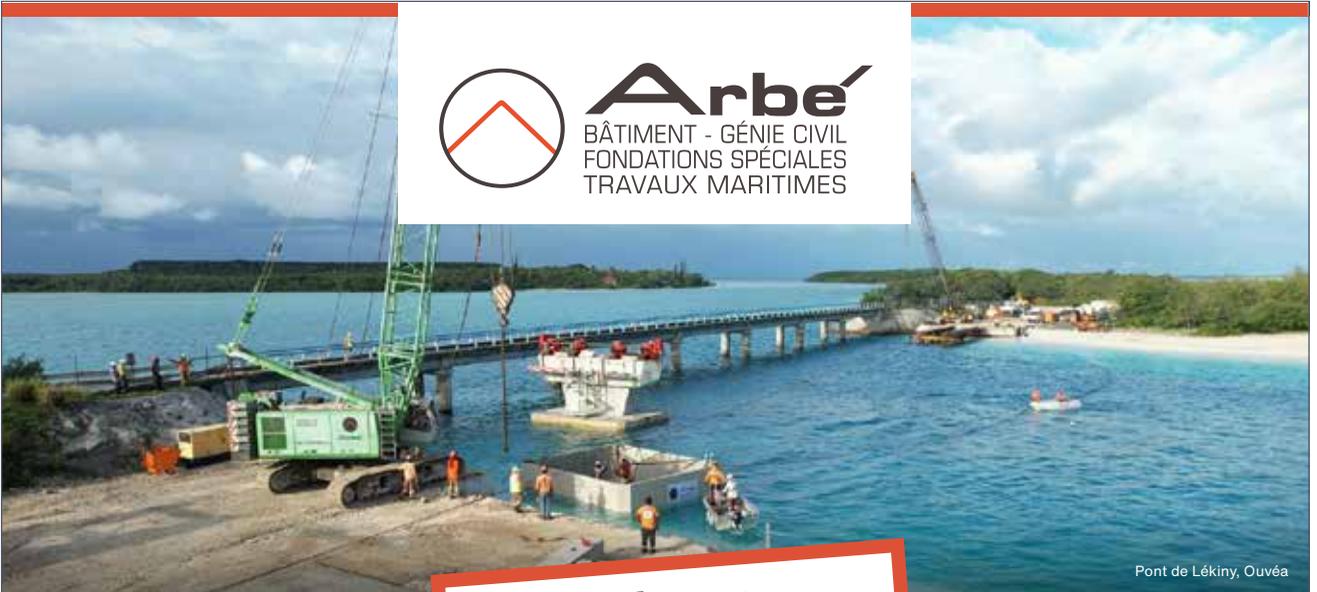
Communication
et arts numériques

Métiers de l'instrumentation,
de la mesure et du contrôle qualité

**Le 6 décembre 2022 de 13h à 17h30
à la Bibliothèque Universitaire**



Arbe
BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL
FONDATIONS SPÉCIALES
TRAVAUX MARITIMES



Pont de Lékiny, Ouvéa

Levage ancre 17 T - Projet
CAT SLN Doniambo



www.arbe.nc
Suivez notre actualité :



Pylônes - Projet CAT SLN Doniambo

Pont de
Lékiny,
Ouvéa



Retrouvez **tous les jeudis**
votre hebdomadaire
d'informations générales

POUR 100 F cfp



Décryptage des sujets
sociétaux, politiques
et économiques
de la Nouvelle-Calédonie



Publication
chaque semaine
de vos annonces
judiciaires et légales



Formation

LE LEADERSHIP AU CŒUR DE NOUVELLES FORMATIONS EXECUTIVE PROPOSÉES PAR LA CCI

Le rendez-vous est fixé en novembre. Pendant plusieurs jours, Christine Castan et Jacques Fulcrant, coachs certifiés HEC, seront sur le territoire pour dispenser une série de formations d'entreprises autour du leadership et du management. Des formations qui s'adressent aux dirigeants d'entreprises, mais pas seulement.

Connaissant bien le territoire pour y être venue à plusieurs reprises, Christine Castan estime qu'en matière de formation « il y a un vrai besoin, parce que les évolutions dues, notamment, au temps de confinement et à la mise en place du télétravail, par exemple, sont, comme en Métropole et en Europe, bien présentes aussi en Nouvelle-Calédonie ». Les formations qui traiteront « des défis du leadership, de la notion d'interculturalité et de la posture coach du manager » seront destinées à des managers opérationnels ou fonctionnels, des managers de managers, des chefs de projet. En revanche, la formation concernant « les essentiels du leadership » sera, elle, « destinée plus spécifiquement aux dirigeants d'entreprises », explique Christine Castan.

« Sortir de la caricature du leadership charismatique »

C'est un peu la profession de foi de Christine Castan, quand on lui demande de définir la notion de leadership : « Je ne dis pas que parfois le charisme n'est pas nécessaire, mais on ne peut pas fonctionner qu'avec ce type de leadership, déclare la formatrice. Aujourd'hui, face à la complexité des choses, un leader même très intelligent ne peut pas être plus intelligent que plusieurs personnes qui fonctionnent bien ensemble ». Elle reprend, pour définir la notion de leadership, une phrase de Mary Parker Follet (sociologue américaine) qui, en 1929, écrivait : « le leader est celui qui a la capacité de faire émerger d'autres leaders, au service d'un projet. »

Les bons ingrédients du leadership

Alors que nos sociétés traversent une véritable crise de sens, la notion de leadership repose sur des piliers forts : un individu en relation avec un collectif, une vision et un projet, avec un vrai socle de valeurs. « Quand on travaille sur le leadership, la première chose que l'on demande aux participants est : quelles sont vos valeurs, en tant que personne et pas seulement en tant que chef d'entreprise ? Comment les incarnez-vous ? », détaille la formatrice.



« Aujourd'hui, pour les recrutements, les jeunes générations ne demandent pas seulement des salaires, elles demandent aussi à quoi l'entreprise contribue en termes, par exemple, de responsabilité sociétale », dit-elle également. C'est donc bien aux leaders, aux dirigeants, et aux managers de porter ces choses-là car, conclue Christine Castan, « le sens est au cœur de beaucoup de choses et, surtout, de l'essentiel. » Cette formation sera la première de la nouvelle offre de formation "Executive" proposée par la CCI. Inscriptions jusqu'au 2 novembre 2022.

Pour en savoir plus sur ces formations, contactez Céline Cardinaud
c.cardinaud@cci.nc / 24 40 76
ou Laurent Garcia - l.garcia@cci.nc / 77 11 81.



Fiche pratique

DÉPLAFONNEMENT DE L'ASSIETTE DE COTISATION AU RUAMM : LA NOUVELLE LOI DU PAYS DÉCRYPTÉE

Parmi les propositions de la CAFAT pour redresser les comptes sociaux, le gouvernement a validé, fin 2021 et début 2022, des mesures visant à augmenter les encaissements. La Loi du pays LP 2022-2 vise les dividendes (importants) des sociétés soumises à cotisations Ruamm, en supprimant le plafond qui permet le calcul de l'assiette des cotisations sociales.

Comment se fait le calcul des cotisations au Ruamm ?

Jusqu'à présent, l'assiette mensuelle de cotisations sociales au Ruamm (Régime unifié d'assurance maladie-maternité) était calculée selon le niveau de revenus, avec 2 tranches distinctes :

- tranche 1 (revenus mensuels de 1 à 510 500 F) : soumise à un taux de cotisations de 15,52 % (11,67 % pour l'employeur, 3,85 % pour le salarié)
- tranche 2 (de 510 501 à 5 279 700 F, soit le plafond) : soumise à un taux de 5 % (3,75 % pour l'employeur, 1,25 % pour le salarié).

Qu'est-ce qui change avec la loi du pays ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le plafond Ruamm de la tranche 1 est passé de 510 500 F à 513 900 F tandis que le plafond de la tranche 2 est supprimé. L'intégralité de la rémunération est donc soumise à cotisations.



Qui est concerné par ce changement ?

La même loi du pays a intégré les dividendes dans l'assiette de calcul des cotisations sociales des travailleurs indépendants. Jusqu'ici, les travailleurs indépendants gérants de société ne déclaraient à la CAFAT que leur rémunération de gérance qui servait de base au calcul de leurs cotisations. À partir des revenus 2022, ils devront aussi déclarer les dividendes perçus des sociétés au sein desquelles ils exercent leur activité, par eux, leur conjoint, partenaire et enfants non émancipés.

Quand se fera la nouvelle déclaration de revenus ?

Les revenus 2022 seront déclarés à compter du mois de mars 2023. L'effet de cette mesure se fera donc sentir sur les encaissements à partir du mois de juin 2023.

Que devient la CCS ?

La loi du Pays 2020-6 du 15 mai 2020 a prévu qu'à compter du 1^{er} janvier 2021 et jusqu'au 31 décembre 2023, le produit de la CCS (Contribution calédonienne de solidarité) sur les revenus d'activité, de remplacement et de solidarité est affecté à la CAFAT pour un montant de 1,7 milliard par an. Au 1^{er} juillet 2022, la CCS appliquée aux revenus d'activité est passée de 1,3 à 2 %, la CCS appliquée aux revenus de remplacement est maintenue à 1,3 %.

Quel recours en cas de difficulté ?

La régularisation du mois de juin 2023 sera calculée en prenant en compte l'ensemble de ces mesures. Si les travailleurs indépendants rencontrent des difficultés pour payer leurs cotisations, ils peuvent demander un rendez-vous au Service d'appui aux entreprises en difficulté (SAED) par mail à saed@cafat.nc

En savoir +

www.cafat.nc

Comment j'ai réussi à...

ME RECONVERTIR DANS L'ÉLAGAGE DES COCOTIERS

Cédric Obertan est le gérant d'Allô Coco, entreprise spécialisée dans l'élagage des cocotiers, qu'il a créé en mai dernier. Après avoir travaillé dans de multiples domaines, il se reconvertit à 41 ans dans ce secteur assez concurrentiel, en y apportant sa patte : précisément l'absence de griffes. Ce passionné de coco et cocotiers explique...

CONTACT

Conseiller CCI : 24 31 00

conseil@cci.nc

www.cci.nc



1. LE BESOIN

Cédric Obertan n'avait qu'une petite expérience dans l'élagage mais il est un passionné de coco depuis de nombreuses années. Déjà connu de certains Calédoniens, il est le « *monsieur sorbet coco* » des foires et autres événements populaires du territoire. Cette affection pour ces palmiers lui vient de ses origines antillaises. C'est justement lors d'un long séjour en Guadeloupe, durant la crise sanitaire, qu'il découvre une machine permettant de monter aux cocotiers sans abimer leurs troncs. « *Habituellement, les élagueurs utilisent des griffes mais elles ne sont pas sans danger pour la plante ou, à Nouméa, certains sont hissés par une nacelle pour atteindre les feuilles* ». Il propose ainsi une alternative plus « *Coco-Friendly* ».

2. LA SOLUTION

Pour lancer son projet, il suit avec rigueur les formations disponibles à la CCI sur la thématique « *créer une entreprise* ». « *J'ai suivi tous les ateliers qui étaient à ma disposition. Même si je suis commercial de formation, je ne suis pas omniscient et j'avais besoin d'approfondir certains aspects, en particulier sur les réglementations et la fiscalité* », explique-t-il humblement. L'élagage en Nouvelle-Calédonie est un marché concurrentiel mais Cédric Obertan, en se spécialisant dans les palmiers en tout genre, trouve sa clientèle. « *Les élagueurs voient dans les cocotiers une contrainte. Ils coupent tout, même les fleurs. Je propose des contrats annuels où je laisse les fleurs et reviens entretenir l'arbre tous les quatre mois.* »

3. LES RÉSULTATS

Son entreprise individuelle fleurit depuis son lancement en mai dernier. « *Je n'ai plus besoin de courir après la matière première pour mes sorbets* », ajoute-t-il en souriant. Pour promouvoir son activité et enrichir sa clientèle, il propose aujourd'hui des offres attractives. « *Pour ceux qui souhaitent profiter de leurs cocos, je leur en descends un tiers, et récupère le reste* ». Ses prix varient selon la hauteur, le nombre de branches à couper, s'il évacue ou non les déchets. Son crédo : des cocotiers bien entretenus pour la beauté et la propreté du jardin grâce à un élagage qu'il garantit sans saignée ni dégradation de la plante.



Tél. : 90 59 39



allicoconc@gmail.com



Chiffres et échéances

Taux de l'usure

Prêts aux personnes morales (hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale) applicable au au 1 ^{er} octobre 2022	
• Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans	3,17 %
• Prêts à taux fixe d'une durée entre 2 et 10 ans	3,21 %
• Prêts à taux fixe d'une durée entre 10 et 20 ans	3,28 %
• Prêts à taux fixe d'une durée de 20 ans et plus	3,45 %
• Découverts en compte	15,83 %
• Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans	3,11 %

Intérêt légal (2^e semestre 2022)

Personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels **3,15 %**
Autres cas **0,77 %**

Indice et taux

Prix (août 2022) **104,20**
Prix hors tabac août 2022 **104,04**
Inflation hors tabac (12 derniers mois) ... **4,8 %**
Inflation générale (12 derniers mois) **5,0 %**

Salaire minimum brut garanti

SMG horaire **955,64 F CFP**
SMG mensuel **161 503 F CFP**

Salaire minimum agricole

SMAG horaire **812,31 F CFP**
SMAG mensuel **137 280 F CFP**

Feuille de paie (septembre 2022)

Plafond CAFAT **366 100 F CFP**
Plafond maladie CAFAT / RUAMM .. **513 900 F CFP**
(tranche 1) / .. à partir de **513 901 F CFP** (tranche 2)
Plafond FSH **308 900 F CFP**
Plafond formation professionnelle .. **366 100 F CFP**
Plafond Sécurité sociale **409 069 F CFP**
CCS **salaire total (non plafonné)**

Évolution du BT21

	2020	2021	2022
Janv.	104,52	103,56	109,58
Fév.	104,50	103,79	109,63
Mars	104,34	103,91	111,28
Avril	104,18	104,61	112,38
Mai	103,78	104,92	113,51
Juin	103,43	105,54	113,74
Juil.	103,62	106,03	114,49
Août	103,67	106,50	115,95 (provisoire)
Sept.	103,64	107,11	
Oct.	103,38	107,20	
Nov.	103,21	107,55	
Déc.	103,30	108,11	

Échéances fiscales

15 octobre 2022

CAFAT : Employeurs gens de maison

- Fourniture de la déclaration nominative trimestrielle.
- Paiement des cotisations du 3^e trimestre.

CAFAT : Artistes et indépendants

- Déclaration de ressources du 3^e trimestre.

31 octobre 2022

CAFAT : employeurs

- Fourniture de la déclaration nominative trimestrielle.
- Paiement des cotisations du 3^e trimestre.

Impôt sur les sociétés

- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS (pour les entreprises clôturant au 30 juin).
- Paiement de l'acompte (mois de clôture : mars et novembre).

Impôt sur le revenu

- Paiement de l'avis. Cette échéance concerne toutes les personnes physiques ayant un revenu et n'ayant pas opté pour un paiement par mensualisation ou prélèvement à l'échéance. Le montant à payer figure sur les avis envoyés par voie postale ou disponibles sur votre compte fiscal en ligne.

30 novembre 2022

Impôt sur les sociétés

- Paiement de l'acompte (mois de clôture : avril et décembre).
- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS (date limite de dépôt pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31 juillet).

31 décembre 2022

CAFAT : artistes et indépendants

- Paiement des cotisations du 1^{er} trimestre.

Impôt sur les sociétés

- Paiement de l'acompte (mois de clôture : janvier et mai).
- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS (date limite de dépôt pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 30 août).

Nouveau FORD EVEREST



**7 PLACES
ASSISES**

Ford



JOHNSTON&CIE | ROUTE DES PORTES DE FER | NOUMÉA | 28 17 17 | johnston@hgj.nc
PARKING DU NORD | KONÉ | 47 50 60 | parkingdunord@mls.nc
NOS AGENTS : GN AUTOMOBILES KOUMAC 77 23 94 / BOURAIL AUTO SERVICES 77 96 95

ford.nc



FORD
ASSISTANCE
24.24.70



Construisons notre pays, économisons l'énergie.

Le Bureau des Investisseurs de la province Sud est un levier pour :

- Soutenir le développement économique.
- Promouvoir l'attractivité économique de la province Sud.
- Attirer les investisseurs locaux et internationaux.
- Favoriser la création d'emplois.



Accompagner l'implantation des activités économiques en province Sud



Proposer un service gratuit et personnalisé



Faciliter les démarches



Favoriser la mise en relation avec les acteurs économiques



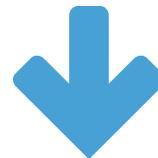
Assurer le suivi des projets



Proposer des opportunités d'investissement



Recenser des projets ambitieux



SCANNEZ-MOI !



**Direction du Développement
Économique et du Tourisme
(DDET)**

14 rue Frédéric Surleau
Nouméa
Tél. 74 76 08

